



École La Providence  
62, rue de Châteaudun  
76620 Le Havre  
02.35.48.44.98 @ogec.providence@gmail.com

## Circulaire rentrée – Rentrée 2024

### Rentrée

La rentrée des élèves aura lieu **le lundi 2 septembre 2024 à 9h00.**

**Rentrée des CP Orange** (classe de Aude et Béatrice) : Mardi 3 septembre 2024 à 9h00

L'appel des classes primaires se déroulera dans la cour.

La rentrée des maternelles se fera en deux groupes :

lundi 2 septembre 2024 à 9h00 ou mardi 3 septembre 2024 à 9h00

(voir la fiche jointe pour les enfants concernés)

### Structure pédagogique et éducative

Petite Section : Fabienne FOLLOPPE

Moyenne Section : Carole DORAY

Grande Section : Marie-Ange SISTEL

CP dédoublé : Aude VILLERS-LANGIN et Béatrice DELCROIX

CP dédoublé : Diane BASS PARMENTIER

CE1 dédoublé : Amandine JACOB

CE1 dédoublé : Sandra LEVACHER

CE1/CE2 : Charlène ODIEVRE

CM1 : Hasna AZIZ ALAOUI

CM2 : Claire RONCIN

Enseignante spécialisée : Véronique LE BARAZER

Secrétaire de direction : Fabienne GAREAU

Asem : Catherine DUPUIS

Asem : Florence LEROY

Chef d'établissement : Aude Villers-Langin

### Règlement intérieur

Il est à lire avec votre enfant et à signer. La signature engage au respect de ce dernier.

## Jour et horaires de classe

Semaine à 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. (pas d'école le mercredi matin).

	Horaires de classe et d'accueil	Fermeture du portail
Garderie du matin	7h45 /8h20	
Accueil dans les classes	8h20/8h30	8h30
Sortie du midi	11h25	11h35
Accueil l'après-midi	13h20/13h30	13h30
Sortie des classes	16h25	
Garderie du soir	16h25	<b>17h55</b>

**Début des cours à 8h30 et 13h30 précises pour toutes les classes.**  
*Dans le cadre du caractère propre de l'établissement, une heure hebdomadaire supplémentaire est effectuée pour la pastorale*

- ✓ **Entrée des élèves** : Les élèves se rendent directement en classe où ils sont attendus par leur enseignant. Seuls les parents de PS et MS peuvent accompagner leur enfant.
- ✓ **Sortie des élèves** :

Petite Section: Les enfants sont récupérés aux portes de la classe.

MS/ GS et primaire : Les élèves se rangent par classe dans la cour. Si vous venez chercher votre enfant, placez-vous devant le rang et attendez que l'enseignante vous remette votre enfant.

- ✓ Pour des raisons de sécurité et d'assurance, aucun élève ne doit se trouver sur la cour avant 8h20 même s'il est accompagné de ses parents. Les parents sont donc responsables de leurs enfants jusqu'à 8h20.
- ✓ Dès la sortie des élèves terminée, les familles sont invitées à quitter la cour de l'école pour permettre la fermeture du portail et la bonne surveillance des élèves qui restent à la cantine et/ou à la garderie.
- ✓ Si votre enfant a un rendez-vous sur temps scolaire (hors orthophonie ou suivi relatif à la scolarité...) il ne peut réintégrer la classe qu'à la prochaine demi-journée.

## Activités pédagogiques complémentaires

Les enseignantes sont amenées à proposer des temps d'activités pédagogiques complémentaires sur le temps du déjeuner ou le soir de la semaine.

## Restauration scolaire

La cantine est assurée les : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le service de restauration est assuré dès le jour de la rentrée.

- Possibilité de choisir un menu classique ou végétarien.

Chaque demande de repas exceptionnel doit être faite au moins 48h à l'avance.

## Garderie

- Le service de garderie **du soir** sera assuré **dès le jour de la rentrée**.

La garderie du matin débutera le mardi 3 septembre.

Pour le soir : votre enfant doit avoir un goûter équilibré avec de l'eau uniquement en boisson.

Si votre enfant reste en garderie, merci de prévenir le secrétariat de l'école.

**Tous les élèves quittent l'école à 18h00 au plus tard.**

**Tout retard fera l'objet d'une facture.**

Le service de garderie n'est jamais assuré le vendredi qui précède les vacances.

## Blouses de travail et serviettes de table

- Chaque enfant porte une blouse en tissu pour travailler. Elle sera remise le vendredi soir pour être lavée. Il faut la rapporter chaque lundi matin.
- Les maternelles qui déjeunent à la cantine doivent apporter une serviette de table dans une trousse à leur nom. La trousse sera remise le vendredi soir pour être lavée. Il faut la rapporter chaque lundi matin

## Livres et fournitures scolaires

- Fournitures : voir liste des fournitures à apporter sur la feuille jointe.
- Le reste est fourni par l'école.

## Cartes de sortie

Si vous souhaitez autoriser vos enfants à sortir seuls de l'école, veuillez compléter l'autorisation sur la fiche de renseignements (page 2) et nous la retourner avec les photos demandées avant le 5 juillet. Ainsi elles seront prêtes dès le jour de la rentrée.

## Calendrier des vacances scolaires

<b>Rentrée des élèves</b>	Lundi 2 septembre 2024 ou mardi 3 septembre 2024 au matin
<b>Vacances de Toussaint</b>	Début des vacances : samedi 19 octobre 2024 Rentrée : lundi 4 novembre 2024
<b>Vacances de Noël</b>	Début des vacances : samedi 21 décembre 2024 Rentrée : lundi 6 janvier 2025
<b>Vacances d'hiver</b>	Début des vacances : samedi 8 février 2025 Rentrée : lundi 24 février 2025
<b>Vacances de printemps</b>	Début des vacances : mardi 5 avril 2025 Rentrée : mardi 22 avril 2025
<b>Pont de l'Ascension</b>	Début : jeudi 29 mai (pas d'école vendredi 30 mai) Rentrée : Lundi 2 juin
<b>Vacances d'été</b>	Fin des cours le vendredi 5 juillet 2025 au soir.

Merci de consulter et de CONSERVER le calendrier des vacances ci-joint. L'année scolaire commence le 2 septembre 2024 et se termine le 5 juillet 2025. Les familles qui décident de déscolariser leurs enfants en prenant leurs vacances sur le temps scolaire sont entièrement responsables de leur choix :

**Aussi, aucun travail scolaire ne peut donc être demandé aux enseignantes pour des raisons de vacances sur le temps scolaire.**

Chacun comprendra que les frais de personnel et de fonctionnement sont les mêmes pour notre école de septembre à juillet. Aussi, aucune réduction de scolarité ne sera accordée aux familles dont les enfants partent en vacances sur le temps scolaire.

### Réunions de classe

Petite section de maternelle (Fabienne) Mardi 10 septembre à 17 heures

Moyenne section de maternelle (Carole) Mardi 10 septembre à 17 heures

GS de maternelle (Marie-Ange) Jeudi 12 septembre à 17 heures

CP (Aude - Béatrice - Diane) : Mardi 3 septembre à 17 heures

CE1 (Amandine et Sandra) : Jeudi 5 septembre à 17 heures

CE2 (Charlène) : Vendredi 6 septembre à 17 heures

CM1 (Hasna) : Lundi 9 septembre à 17 heures

CM2 (Claire) : Lundi 9 septembre à 17 heures

**Votre présence est importante !**

**Aucun enfant ne peut être présent aux réunions de classes pour leur bon déroulement. Le service de garderie est facturé.**

### Photos de classes et de fratries

La traditionnelle photo de classe aura lieu le vendredi 27 septembre 2024

### Règlement financier 2024-2025 et convention de scolarisation

Vous trouverez ci-joint un document concernant le **financement de la scolarité** de vos enfants pour l'année 2024/2025. Avec le document de financement se trouve la **convention de scolarisation**. C'est un document obligatoire qu'il vous est demandé de compléter chaque année.

L'école sera fermée du 10 juillet 2024 à 16h00 et ouvrira le 26 août 2024 à 10h00